Reconvertir rapidement 30% de lits en maisons de repos en lits médicalisés !

SANTÉ

L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

DéFI s'était engagé à construire une meilleure offre de prise en charge des personnes âgées. Objectif : **reconvertir rapidement 30% de lits en maisons de repos en lits « médicalisés »** (maison de repos et de soins). Autre préoccupation majeure : garantir l'autonomie de la personne âgée et la maintenir dans la vie active.
Comment ? En poursuivant le soutien aux services de proximité et d'aides à domicile ainsi qu'aux métiers de la première ligne.

LE MAINTIEN À DOMICILE

Mettre en place une politique de planification des besoins en hébergement et en soins pour nos aînés impliquait la réorganisation et la reconversion vers des lits de soins. Poser un moratoire sur les nouveaux lits permet d'assurer une programmation stratégique de l'offre de soins pour les personnes âgées et, particulièrement, pour les plus dépendantes.

Le leitmotiv de Défi

Répondre aux besoins spécifiques des Bruxellois par des solutions adaptées.

Outre la réforme de la 1ère ligne de soins (pour les médecins généralistes, la prime d'installation a été majorée à 25.000 euros), nous avons développé une approche par quartier jumelée à la mise en place d'un réseau de partage de données entre tous les prestataires de soins (Réseau Santé Bruxellois). D'une manière générale, on a également garanti la cohérence des politiques personnes âgées à Bruxelles.

UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Les données de santé de tous les Bruxellois sont disponibles 24h/24 et 7j/7 pour les professionnels de santé amenés à soigner la population bruxelloise. Cette disponibilité des données accroit la rapidité, la sécurité et la qualité des soins donnés.

L'e-santé est également au cœur du développement économique et nous en avons fait une priorité. Fait significatif de cette dynamique technologique : e-santé.brussels offre, via son site, les réponses, voire des solutions, à l'adresse des patients et des professionnels du secteur médical. Une réussite puisqu'un tiers des 78 sociétés actives dans l'e-santé à Bruxelles ont été créées depuis 2013 ! Démonstration est faite : Bruxelles s'est engagée résolument dans une ambitieuse stratégie e-santé. Et le potentiel d'innovation dans ce domaine est énorme !

E-SANTÉ

Didier Gosuin est le 1er ministre bruxellois à investir dans le Réseau de Santé Bruxellois (RSB).

LE DÉFI SOCIAL

ÊTRE QUALIFIÉ POUR L'EMPLOI. AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Didier Gosuin a dressé le constat et situé l'enjeu dans son ouvrage « Le DéFI social bruxellois » : la non-qualification et le chômage sont étroitement liés. Soulignant l'importance de ce défi social pour l'avenir de la Région bruxelloise et de ses habitants, il s'était appliqué à situer les actions prioritaires à rencontrer en urgence : **rapprocher le monde du travail de celui de l'enseignement et de la formation professionnelle, promouvoir les stages en entreprise et adopter un cadre de qualité pour les stages.**

Le préalable pour tendre à l'efficacité était de réunir les compétences de l'emploi et de la formation sous la tutelle d'un même ministre. Une exigence de DéFI qui a été rencontrée. Ainsi, on dispose d'un levier performant pour gommer l'inertie qui avait trop longtemps prévalu.

Des correctifs s'imposaient : ils intègrent le dialogue avec les autres entités et, aussi, instaurent une collaboration accrue, bien plus efficace, entre les services publics d'emploi et de formation. En veillant au décloisonnement des compétences entre les acteurs, en renforçant les synergies et en multipliant – une première ! – les échanges entre gouvernements francophones, on a réussi à mettre en place une dynamique nouvelle.

PLAN FORMATION 2020

À la clé, des résultats probants et un Plan Formation 2020 qui assure un développement qualitatif et quantitatif d'une offre de formation correspondante aux caractéristiques à la fois de l'économie bruxelloise et des chercheurs d'emploi bruxellois. **Le taux d'insertion d'un chercheur d'emploi qui a suivi une formation qualifiante augmente en moyenne de 22% par rapport à celui qui présente les mêmes caractéristiques sans avoir bénéficié d'une formation !**
Didier Gosuin a veillé à ce que ce Plan Formation soit le fruit d'une démarche largement partagée avec les partenaires sociaux. Parce qu'on ne crée pas le consensus tout seul.

Répondre aux besoins de qualification et donc d'embauche des entreprises s'est concrétisé à différents niveaux d'action pour créer de réels tremplins à l'emploi.
Les stages : à l'horizon 2020, **20.000 chercheurs d'emploi seront en formation et/ou en stage chaque année ;**
Le développement de l'alternance : **avec 20% de jeunes en plus en alternance,** ce seront 1.000 apprenants de plus d'ici 2020) ;
Le développement et la simplification de la validation des compétences : permettre la reconnaissance rapide des compétences acquises ou d'une expérience professionnelle à l'étranger. Objectif : plus de 2.000 titres par an.

REFUSER LA PAUPÉRISATION

Le chômage est le pire des venins. Tantôt pernicieux, tantôt foudroyant. Et chacun s'interroge sur ce serpent qui n'arrête pas de se mordre la queue et de menacer. A Bruxelles, cela a accéléré un phénomène de paupérisation. Est-ce une fatalité ? Non, répond DéFI. Des solutions miracle ? Pas davantage. Juste faire preuve de volonté politique, de détermination et d'imagination pour pouvoir mener une action cohérente, performante dans la durée.

DéFI avait balisé l'action à mener dans son programme électoral. Pour prévenir le basculement dans la pauvreté, la qualification professionnelle et l'accès à un emploi sont indispensables. Ainsi, au travers des politiques menées par la Région, il s'agissait d'investir de manière significative dans la lutte contre la discrimination à l'embauche et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Et cela devait aller de pair avec le rapprochement du monde du travail, de l'enseignement et de la formation professionnelle. Et le soutien aux PME, moteur de l'économie régionale !

DÉFI SOCIAL

DOPER L'EMPLOI

Conscient qu'il importait de créer les conditions du développement économique bruxellois, le ministre Didier Gosuin a mis en chantier un train de mesures qui ont eu pour effet une diminution du taux de chômage (particulièrement chez les jeunes) et, par corollaire, une augmentation du taux d'emploi des Bruxellois. Les chiffres sont éloquents : le taux de chômage à Bruxelles s'élevait fin 2016 à 17,8%, contre 20,1% deux ans plus tôt. Le taux de chômage des moins de 25 ans est lui aussi en baisse : il est passé de 26,3% en décembre 2016 contre 28,2% en décembre 2014.

11.000 PERSONNES DONT 2.100 JEUNES EN MOINS AU CHOMAGE DEPUIS 2014

Renforcer la qualification était une nécessité pour aider des milliers de demandeurs d'emploi à retrouver le chemin du travail : **plusieurs dizaines de millions ont été investis pour la Garantie pour la Jeunesse et 216 millions d'aides à l'emploi sont recentrés sur les Bruxellois.**

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Il importait de rendre la Région **« PME-friendly »**. C'est l'ambitieuse mission du **Small Business Act**, adopté par le Gouvernement bruxellois. Objectif : l'indispensable mise en place d'une stratégie de soutien à l'économie bruxelloise par la réforme des aides à l'expansion économique et par des stratégies sectorielles pour les secteurs porteurs. C'est aussi l'intégration, par les PME, du potentiel de l'économique numérique.
C'est encore appuyer la nécessaire transition vers les logiques d'économie circulaire pour permettre à l'économie bruxelloise de se consolider sur des modèles pérennes.

LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION

C'est aussi lutter contre les discriminations à l'embauche et **promouvoir la diversité**. À cet égard, des dispositifs totalement inédits ont été lancés par le Gouvernement en décembre 2016.

BONNE GOUVERNANCE

Aucune saveur à la lasagne bruxelloise des opérateurs économiques. C'est plutôt indigeste et cela ne peut mettre en appétit ! Dans cette période de crise, le secteur public doit montrer l'exemple en termes de gouvernance et de transparence. C'est ce que n'a cessé de réclamer DéFI. On s'est enfin engagé dans la voie de la mise en ordre avec pour maîtres mots : **rationaliser et, comme DéFI le réclame, assurer une collaboration structurelle entre tous les opérateurs publics d'emploi et de formation actifs à Bruxelles.**

RATIONALISATION

DéFI s'était engagé à mettre de l'ordre dans les outils d'aides publiques aux entreprises. Sous l'impulsion de Didier Gosuin et Cécile Jodogne, cela est fait ! On a rassemblé les services d'Impulse, d'Atrium et de BIE (Commerce extérieur) au sein d'une seule nouvelle agence. Une simplification drastique et attendue par les entrepreneurs qui, dorénavant, n'auront plus qu'un seul interlocuteur public pour les orienter et les accompagner.

Dès octobre 2015, Didier Gosuin avait fait approuver les principes de la réforme des structures économiques bruxelloises. Objectif : **assurer une meilleure synergie entre nos structures publiques et les acteurs privés, grâce à une claire répartition du rôle de chaque organisme (accompagnement, financement, hébergement) et à une évaluation permanente des actions.** La simplification du paysage institutionnel est accompagnée par la mise en place d'outils économiques plus efficaces pour assurer un soutien aux entreprises tout au long de leur cycle de vie.

TRANS-
PARENCE

DES SUBSIDES FACULTATIFS PLUS TRANSPARENTS

Autre modification d'importance : rendre les subsides facultatifs transparents et les attribuer selon des critères redéfinis et en toute clarté. Aujourd'hui, quasi **100% des subsides facultatifs économie/emploi sont attribués via des appels à projets avec des jury externes indépendants**. Une première en Région bruxelloise ! L'objectif : soutenir des projets réellement innovants et réserver les moyens publics pour des effets d'amorçage, des projets pilotes à réelle valeur ajoutée.

Ainsi, en 2016, l'octroi de subsides facultatifs a été structuré autour de huit appels à projets spécifiques : la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, l'ouverture de commerces innovants, la stimulation de l'attractivité des quartiers commerçants du Pentagone (Make.Brussels), le développement de l'économie circulaire, le soutien à l'économie sociale, la lutte contre les discriminations en emploi et diversité et le renforcement des équipements techniques pour les écoles. Soit, au total, près de **5 millions** d'euros pour des projets innovants soumis à des jurys d'experts pour œuvrer en toute transparence sur base de critères clairs.

RÉFORME DES ACS

Enfin, pour la première fois en Région bruxelloise, la totalité des 9.500 postes ACS ont été évalués. Pour garantir la bonne utilisation des 192 millions d'euros consacrés à ce dispositif et dégager des marges pour les politiques d'emploi.

FISCALITÉ

PLUS D'ÉQUITÉ POUR LES BRUXELLOIS

Parmi les axes du programme fiscal de DéFI et les réformes à opérer, figurait le transfert - chaque fois que cela est possible - de la fiscalité du travail vers la détention du capital, la diminution de la pression fiscale sur les contribuables de Bruxelles et la réduction des droits d'enregistrement.

Le contribuable a de multiples raisons de se féliciter de la réforme fiscale menée par le gouvernement bruxellois. Ainsi, l**a suppression de la taxe régionale (89 €)**, de la taxe d'agglomération additionnelle de 1 % à l'IPP, du centime additionnel pour le matériel et outillage (qui pesait sur le monde de l'entreprise) ; la réduction des centimes additionnels régionaux de 0,5% et **l'octroi d'une prime de 120 € au propriétaire-habitant Bruxelles**, l'abattement sur la première tranche de 175.000 € des droits d'enregistrement pour l'habitation propre et unique. Cette dernière mesure, pour les biens immobiliers dont la valeur ne dépasse pas 500.000 €, cela représente une économie fiscale nette de 21.875 € !

L'AVENIR ET LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA RÉGION

Parallèlement, il s'agit d'engendrer de nouvelles recettes tout en valorisant nos patrimoines immobiliers, véritable richesse de la Région bruxelloise. Un travail d'ajustement porté par DéFI. De quoi offrir davantage d'équité fiscale aux Bruxellois.